

**AVIS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL  
ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL**

**SUR LA PROCÉDURE ÉCRITE DU CNS  
RAPPORTS ANNUELS D'EXÉCUTION 2013  
DES PROGRAMMES FEDER CONVERGENCE,  
FEDER COOPÉRATION TERRITORIALE, FSE, FEADER  
2007-2013**

30 juin 2014

## REMARQUES GENERALES

Le CESER souligne que 2013 fut une année riche marquée à la fois par la poursuite des programmes 2007-2013 et la préparation des programmes 2014-2020 (élaboration des documents stratégiques).

Contrairement à la précédente procédure écrite du CNS (juin 2013), le CESER note l'absence de contribution de la Réunion au rapport annuel d'exécution 2013 du PO national FEP 2007-2013. Ce programme ayant connu un dégageement d'office en 2012 et rencontrant quelques difficultés pour la mobilisation des crédits européens alloués<sup>1</sup>, le CESER aurait apprécié disposer de ce document afin de suivre l'évolution de la programmation des crédits FEP.

## REMARQUES PARTICULIÈRES

**Concernant le POE FEDER Convergence**, le CESER souligne l'accroissement du rythme de programmation (**83 % en 2013 contre 66 % en 2012**) et du nombre de dossiers programmés (**355 en 2013 contre 282 en 2012**).

Il relève également avec satisfaction l'avancement des travaux du CRI en ce qui concerne le perfectionnement de la chaîne de l'accompagnement, grâce à la mise en réseau des acteurs et la mise en place d'un service mutualisé d'expertise de l'innovation (Nexa). Ce projet ayant pour but de permettre aux financeurs et aux porteurs de projets de se spécialiser sur leurs DAS et ce, en leur offrant une ingénierie financière, un accompagnement à l'international et une cellule de réponse aux appels à projets.

**S'agissant du POCT**, le CESER note un **dégageement d'office de 115 692 euros de FEDER, soit une perte de crédits de 0,3 % en 2013**. Il invite les partenaires à poursuivre leurs efforts afin de mobiliser tous les fonds alloués pour le secteur de la coopération régionale.

Le CESER souligne l'agrément des premiers projets FED-FEDER. Il souhaite que la création du Comité technique FED-FEDER avec le Secrétariat général de la COI permette d'accroître le développement de ce type de projets.

**En ce qui concerne le POE FSE**, le CESER note de manière globale, un **taux de programmation de 105 % en 2013 contre 88 % en 2012**. Il constate un avancement de la programmation pour les 2 axes prioritaires identifiés :

1. Répondre aux nouveaux défis en développant une offre de formation innovante et en favorisant la mobilité éducative et professionnelle : **116 % en 2013 contre 97,5 % en 2012**,

---

<sup>1</sup> Résultant d'une part, de l'inadéquation des enjeux de la PCP aux spécificités des RUP et d'autre part, du bassin maritime de l'océan Indien.

2. Renforcer la cohésion sociale et poursuivre l'effort de qualification et de professionnalisation de la population active : **98 % de la maquette en 2013 contre 84,2 % en 2012.**

**Le POE FEADER** a atteint un niveau **de programmation de 84,24 % au 31 décembre 2013**. Le seuil de dégagement d'office a été franchi pour ce programme avec une **marge de 9,8 M €**.

**Le CESER prend acte des rapports annuels d'exécution 2013 des programmes FEDER Convergence, FEDER Coopération Territoriale, FSE et FEADER. De manière générale, il souligne que les programmes ont franchi leur seuil de dégagement d'office et que les objectifs assignés ont été respectés. Il invite les différents partenaires à poursuivre dans cette voie et à mobiliser tous les crédits européens alloués pour la période 2007-2013.**